



Jubilé des 500 ans de la Réforme bernoise, crédit de projet; approbation

Propositions :

1. Le Synode prend connaissance du présent concept relatif au Jubilé des 500 ans de la Réforme bernoise et l'approuve.
2. Il approuve le crédit nécessaire au financement du projet Jubilé des 500 ans de la Réforme bernoise pour un montant maximal de 1 500 000 francs (TVA comprise, hors coûts supplémentaires liés au renchérissement et aux fluctuations monétaires; les coûts supplémentaires liés au renchérissement et aux fluctuations monétaires étant considérés comme liés).

Explications

1. Contexte

Le 7 février 2028, cela fera exactement 500 ans que Berne a adopté la Réforme. En 1528, Berne comprenait également une grande partie de l'Argovie et Aigle, ainsi que l'ensemble du canton de Vaud à partir de 1536, où elle a également introduit la Réforme. Si la partie nord du ressort territorial actuel de l'Église n'appartenait pas à Berne, la ville de Bienne a toutefois introduit la Réforme le 31 juillet 1528.

Les 500 ans de la Réforme bernoise seront célébrés comme il se doit sur l'ensemble du territoire ecclésial. Il faut garder à l'esprit qu'au cours de la Réforme, de nombreuses injustices ont été commises, notamment à l'encontre des anabaptistes qui en ont bien souffert. D'une manière générale, la commémoration des 500 ans de la Réforme bernoise a pour but de souligner ce qui nous unit et de mettre en évidence l'importance de celle-ci pour l'ensemble de la société. Cette ambition s'inscrit également dans les objectifs (voir «2. Objectifs») définis par le Conseil synodal.

Les 500 ans de la Réforme bernoise figurent déjà dans le programme de législature 2024-2027 du Conseil synodal, et un groupe de travail, devenu entre-temps un groupe de projet, dirigé par la présidente du Conseil synodal Judith Pörksen Roder, s'y est déjà intensivement consacré. Depuis mai 2024, Florian Hitz occupe le poste de coordinateur de projet à 40%. Le groupe de projet a élaboré une description globale du projet, que le Conseil synodal a approuvé en janvier 2025.

2. Objectifs :

Pour le projet Jubilé des 500 ans de la Réforme bernoise, le Conseil synodal a adopté les objectifs suivants, qui seront précisés ultérieurement pour chaque sous-projet :

Compréhension de la Réforme (herméneutique de la Réforme)

Les enjeux fondamentaux de la Réforme sont actualisés de manière à rendre leur force libératrice et rénovatrice intelligibles pour la foi personnelle, mais aussi pour la vie au sein de la société actuelle. Une attention particulière sera portée aux spécificités de la Réforme bernoise.

Église, État et société

Les effets de la Réforme en matière de démocratie, d'éducation ou de tolérance seront mis en évidence de façon à faire comprendre que les Églises et la religion constituent des éléments fondamentaux de la société moderne et de l'État contemporain.

La Réforme: une origine et un avenir

En tant que source d'inspiration et d'orientation pour l'avenir de l'Église et de la société, la Réforme peut être vécue de manière créative et diversifiée (fête de l'Église).

3. Implication des paroisses et des arrondissements ecclésiastiques

Les responsables tiennent à impliquer activement les paroisses et les arrondissements ecclésiastiques de l'ensemble du territoire du ressort de l'Église dans l'élaboration, la réalisation et l'utilisation du programme. À cette fin, un sondage a été mené en septembre 2024 auprès de toutes les paroisses pour connaître leurs attentes envers le Jubilé des 500 ans de la Réforme bernoise. Le Conseil synodal est satisfait de constater que 131 paroisses et 231 collaborateurs et collaboratrices et membres des autorités ont répondu à ce sondage en voyant pour la plupart une opportunité en ce jubilé.

L'implication des paroisses et des arrondissements ecclésiastiques de l'ensemble du territoire du ressort de l'Église revêt également une grande importance à l'égard du développement et de la réalisation ultérieurs du projet. Sur demande, les responsables de projet se feront un plaisir de présenter les résultats du sondage, la planification des sous-projets ainsi que le programme de soutien à l'attention des paroisses et des arrondissements ecclésiastiques lors des différents synodes d'arrondissement. Ils pourront également échanger avec les déléguées et délégués à ce sujet.

4. Mise en réseau et communication

Les responsables sont en outre en contact étroit avec l'association Jubilé de la Réforme bernoise 2028 (Verein Berner Reformationsjubiläum 2028) dont sa présidente, l'archiviste cantonale Barbara Studer Immenhauser ainsi que sa vice-présidente Judith Pörksen Roder, présidente du Conseil synodal. Le Conseil synodal est très satisfait du travail mené par cette association représentative, qui permet de mettre en avant l'importance de la Réforme pour la société jusqu'à aujourd'hui. Grâce à son engagement, l'association permet aux Églises réformées Berne-Jura-Soleure de se concentrer davantage sur les thèmes ecclésiaux ainsi que sur sa collaboration avec les paroisses, les arrondissements ecclésiastiques et d'autres acteurs et actrices de l'Église.

Les Églises réformées Berne-Jura-Soleure considèrent les activités liées au Jubilé des 500 ans de la Réforme bernoise comme une excellente occasion de se manifester de manière

particulière auprès du public. En matière de communication, les responsables de projet souhaitent recourir à des médias, des canaux et des outils de communication tournés vers l'avenir. La raison de cette préférence réside également dans le fait que l'invention de l'imprimerie, un nouveau média à l'époque, a joué un rôle décisif dans la diffusion de la Réforme. La communication se fait également en concertation avec l'association Jubilé de la Réforme bernoise 2028.

5. Sous-projets

Lors d'échanges avec différents partenaires et personnes intéressées et sur la base des résultats du sondage mené auprès des paroisses, le groupe de projet a pu définir à ce jour les cinq sous-projets suivants, qui ont été approuvés par le Conseil synodal :

Sous-projet 1: Disputes (au sens de disputatio) « Des réponses pérennes aux questions urgentes de notre temps »

La méthode des disputes va être actualisée afin de susciter une discussion approfondie portant sur des thèmes d'actualité significatifs pour l'Église et la société. Il est prévu d'organiser environ cinq tables rondes réunissant des spécialistes de différentes disciplines, suivies de discussions en plénière. Celles-ci seront menées de préférence dans différentes régions du ressort territorial et différentes formes de discussion seront éprouvées.

Sous-projet 2: Fête de l'Église et autres festivités

Différentes festivités jalonnent l'année du jubilé. Elles seront lancées à l'occasion de la cérémonie du 7 février 2028, date qui marquera précisément le jubilé. L'association Jubilé de la Réforme bernoise 2028 est chargée de l'organisation de cet événement.

Il est prévu qu'en été ou en automne, les Églises réformées Berne-Jura-Soleure organisent une « fête de l'Église » (titre provisoire) à Berne. Celle-ci comprendra un programme varié et bilingue incluant des discussions (pour approfondir les thématiques abordées lors des disputes), du chant, de la musique, des activités culturelles et des cultes. Elle s'inspirera dans sa conception de la Journée de l'Église allemande (deutscher Kirchentag). La fête de l'Église donnera aussi l'occasion de concevoir des programmes destinés à certains groupes cibles spécifiques (les enfants, les jeunes, les jeunes adultes, les Églises de la migration, les autres confessions et religions, etc.), incitant ces derniers à profiter également d'autres offres et ainsi de faire de cette fête un événement largement soutenu, rassemblant un public hétérogène.

En outre, l'écrivain et dramaturge Lukas Bärfuss met au point un projet d'installation sociale intitulé « Disputatio 2028 » sur mandat de l'association Jubilé de la Réforme bernoise 2028. La paroisse de la collégiale est quant à elle en contact avec l'artiste créateur d'installations Thomas Hirschhorn en vue d'une actualisation artistique du thème de l'iconoclasme. Les deux projets devraient être réalisés durant l'été 2028 au sein et sur la place de la collégiale. En raison du grand nombre de festivités différentes, la coordination de ceux-ci avec la fête de l'Église et la recherche de synergies s'imposent. Les acteurs et actrices impliqués échangent déjà leurs points de vue sur le sujet.

Sous-projet 3: Formation

Des supports de formation consacrés à la Réforme bernoise seront conçus pour les enfants, les jeunes et les adultes. Ils inciteront les participantes et participants à aborder des thèmes pertinents dans le cadre de la catéchèse, de l'enseignement religieux en milieu scolaire, de la formation d'adultes ainsi que d'événements réunissant plusieurs générations.

Sous-projet 4: Soutien aux paroisses et aux arrondissements ecclésiastiques

Les Églises réformées Berne-Jura-Soleure soutiennent les paroisses et les arrondissements ecclésiastiques de l'ensemble du ressort territorial dans l'élaboration et la réalisation de leurs projets respectifs relatifs à la Réforme, qui auront lieu entre le 7 février et le 5 novembre 2028 (Dimanche de la Réforme). Le soutien comprend la communication, la mise en réseau ainsi que le financement. Les paroisses seront informées des offres de soutien début 2026.

Sous-projet 5: Visite du Musée international de la Réforme

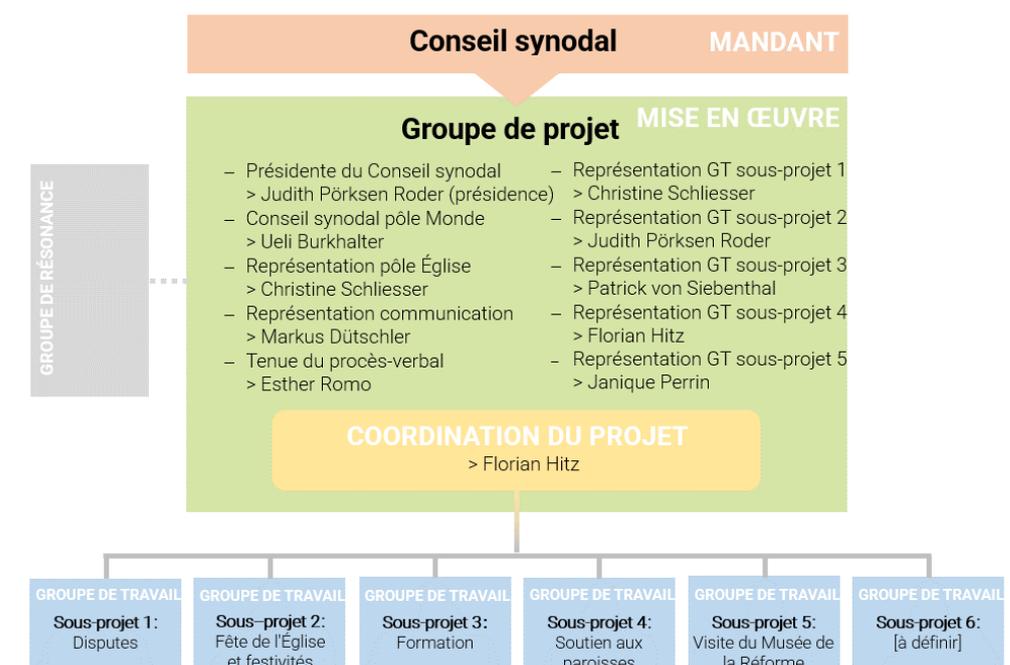
Des visites de l'exposition temporaire sur la Réforme bernoise du Musée international de la Réforme à Genève sont prévues. Celles-ci pourront être combinées avec la visite de l'ensemble du musée, une visite guidée de la vieille ville et/ou la visite d'institutions œcuméniques et/ou internationales. L'importance de la Réforme bernoise à l'échelle internationale pourra ainsi également être mise en lumière. Cette offre sera en principe proposée pendant toute la durée de l'exposition (dont la date n'a pas encore été fixée).

- La liste des sous-projets n'est pas exhaustive. Il est tout à fait concevable, voire souhaitable, que d'autres projets voient le jour grâce à l'association de différentes personnes intéressées et impliquées.

6. Organisation

Afin de mettre en œuvre les objectifs et les sous-projets correspondants, le Conseil synodal a constitué en janvier 2025 un groupe de projet présidé par Judith Pörksen Roder, présidente du Conseil synodal. Ce groupe de projet est coordonné par Florian Hitz et réunit les directions en charge des différents sous-projets. Les groupes de travail respectifs seront prochainement constitués.

Organigramme (état février 2025)



par le biais de l'association Jubilé de la Réforme bernoise 2028 que par une propre collecte de fonds. Il faut donc s'attendre à ce que les coûts nets effectifs soient inférieurs.

Position	Fonds propres (CHF)
1 Disputes	25'000
2 Fête de l'Église et festivités	800'000
3 Formation	160'000
4 Soutien aux projets des paroisses	250'000
5 Visite du Musée international de la Réforme	25'000
6 Communication	160'000
7 Sous-projets supplémentaires/ imprévus	80'000
MONTANT TOTAL (CHF)	1'500'000

Le Conseil synodal